



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vaidehi GLIBERT
Conservateur du Patrimoine
Service régional de l'Archéologie
Responsable des biens archéologiques mobiliers
et de la documentation



Les biens archéologiques mobiliers :
Cadre juridique, gestion, conservation
Et valorisation

Définition des données scientifiques de l'archéologie

↳ Les données scientifiques de l'archéologie se déclinent en :

- **Biens archéologiques mobiliers :**

- artefacts : transformés par l'activité humaine
- écofacts : issus du règne animal, végétal ou minéral
- vestiges immobiliers démontés

- **Documentation :**

- bases de données, fiches d'enregistrement, tableaux des points topographiques, plans, relevés, dessins d'objet
- scans 3D, documents photographiques et vidéos, radiographies, moulages

- **Vestiges anthropobiologiques**

↳ Les DSA et les BAM ne suivent pas les mêmes modalités de gestion

Propriété des biens archéologiques mobiliers

	opération programmée autorisée par l'État	opération programmée exécutée par l'État	opération préventive	découverte fortuite	opération non autorisée
mise au jour avant 8 juillet 2016	propriétaire du terrain	partage entre État et propriétaire du terrain	partage entre État et propriétaire du terrain	partage entre inventeur et propriétaire du terrain	propriétaire du terrain
mise au jour après 8 juillet 2016 sur terrain acquis avant 9 juillet 2016	propriétaire du terrain	propriétaire du terrain	propriétaire du terrain	partage entre inventeur et propriétaire du terrain	propriétaire du terrain
mise au jour après 8 juillet 2016 sur terrain acquis après 8 juillet 2016	Etat	Etat	Etat	Etat	Etat

III.

L'étude des données
scientifiques de l'archéologie
avant remise à l'Etat

La gestion partagée des données scientifiques de l'archéologie

Leur gestion s'inscrit dans la chaîne opératoire d'une opération archéologique :

- 1) Prescription, auto-saisine ou opération programmée
- 2) Etude
- 3) Rendu du rapport
- 4) Versement des DSA à l'Etat

Le temps de l'étude par le responsable d'opération

- déplacement pour étude, analyses, destruction totale ou partielle : informer le SRA
- mise en état pour étude (stabilisation, collage, restauration) : informer le SRA
- **hors du territoire douanier** adresser une demande d'autorisation au SRA préfet de région qui se prononce dans un délai de 15 jours
- délai de garde maximum : 2 ans diagnostic, 5 ans autres cas
- **dresser l'inventaire des DSA et l'annexer au rapport d'opération**
- proposer à l'État une liste des BAM susceptibles de ne pas être sélectionnés (dans le rapport)

Dresser l'inventaire des DSA et l'annexer au rapport d'opération

Proposer à l'État une liste des BAM susceptibles de ne pas être sélectionnés

2. Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique

N°OA patrairche	Fait	N° US	N° objet ou lot	Matiere	Observations	quantité	Type contenant	n° contenant	Etat sanitaire	Parcelle cadastrale
12207		100		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	1	lavé	832A7
12207		105		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	1	lavé	832A7
12207		107		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	1	lavé	832A8
12207		115		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	1	lavé	832A7
12207		H. S.		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	2	lavé	832A7
12207		203		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	2	lavé	832A7
12207		300		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	2	lavé	832A7
12207		401		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	2	lavé	832A7
12207		406		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	2	lavé	832A7
12207		501		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	3	lavé	832A7
12207		502		céramique		2 sacs	boîte polypropylène (type Gygarch)	3	lavé	832A7
12207		503		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	3	lavé	832A7
12207		504		céramique		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	3	lavé	832A7
12207		H.S.		verre		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	4	lavé	832A7
12207		100		verre		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	4	lavé	832A7
12207		203		verre		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	4	lavé	832A7
12207		300		verre		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	4	lavé	832A7
12207		401		os et matières animales		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	5	lavé	832A7
12207		406		os et matières animales		1 sac	boîte polypropylène (type Gygarch)	5	lavé	832A7
12207		501		os humain			boîte anthropo	6	lavé	832A7
12207		300		lithique		1		7	lavé	832A7
12207		105		os et matières animales		1 sac		8	lavé	832A7
12207		115		os et matières animales		1 sac		8	lavé	832A7
12207		502		os et matières animales		1 sac		8	lavé	832A7
12207		203		métal		1 sac		9	en l'état	832A7

Dresser l'inventaire des DSA et l'annexer au rapport d'opération

Proposer à l'État une liste des BAM susceptibles de ne pas être sélectionnés

96

US	FAIT	CERAM	VERRE	METAL					Objets Lith	Lapidaire			Enduit Stucs Mortier	Matériaux Organiques				Sédim
				FER	All. Cui.	PB	Or/Ag	Monnaie		Sculp.	Archi.	Inscr		Faune	Anthr.	Objet	Malac.	
087	FO 47	X	X	x									x	x		x		
088		X	X															
096	VO 3	X		x	x			x						x				
100				x														
102	DR 46	X												x				
107	VO 3	X	X	x	x													
110	FO 48	X	X	x		x								x			x	
112	FO 49	X	X	x										x				
114	FO 50	X		x										x				
121	FO 53	X		x										x				
122	FO 47	X	X	x												x		
125	SP 54	X	X	x	x									x		x		x
126	SP 55	X	X	x				x						x				x
127	SP 59	X	X	x										x				x
128	DR 58	X																
132	SP 59	X	X	x										x				
134	SP 59	X																
135	SP 61	X	X													x		
142					x													
143								x										
144	DR 33	X																
151	SP 54	X	X	x	x									x		x		
159	SP 63	X	X	x										x		x		
162	DR 58	X																
167	SP 64		X	x										x		x		

Dresser l'inventaire des DSA et l'annexer au rapport d'opération

Proposer à l'État une liste des BAM susceptibles de ne pas être sélectionnés

N° OA : 12987		Département : Hautes-Alpes (05)		Commune : Le Monétier-les-Bains (079)		Intitulé de l'opération : Clos des Pélenches											
		Type d'opération : fouille préventive		Responsable d'opération : Adrien Arles		Année d'intervention : 2020											
N° OA	Fait	N°US	N°Iso	N° objet ou lot	Matière	Détermination	NR	Poids	Type de contenant	N° contenant	État sanitaire	Parcelle cadastrale	Type de préservation à envisager	Observations	Chronologie	TPQ	TAQ
12987	8	8.05		12987_0001	céramique	Amphore	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation	CP08-03	Gallo-romain		
12987	8	8.05		12987_0002	céramique	Pot	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation	CP08-04	Gallo-romain		
12987	8	3		12987_0102	TCA	Indét.	1	168	Bac plastique format Europe	C3	en l'état	AB 676	Non conservable	-			
12987	10	10.01		12987_0003	céramique	Coupe	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation	CP11-01	Gallo-romain		
12987	10	10.Décapage		12987_0004	céramique	Vaisselle	4		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation		Moderne		
12987	10	UA-fondation		12987_0058	Verre	Bouteille ?	1		Bac plastique format Europe	C2	lavé	AB 676	Conservation				
12987	12	12.02		12987_0005	céramique	Vaisselle	2		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation	SD06	Gallo-romain		
12987	13	2		12987_0059	Verre	Verre à vitre			Bac plastique format Europe	C2	lavé	AB 676	Non conservable		Récent		
12987	22	22.02		12987_0006	céramique	Vaisselle	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation		Gallo-romain		
12987	22	2		12987_0071	Mortier			5	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 676	Non conservable				
12987	22	2		12987_0073	Houille		4	2	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 676	Non conservable				
12987	22	2		12987_0082	Faune		1	33	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 676	Non conservable				
12987	23	Décapage		12987_0077	Fer	Clou	1	7	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 676	Conservation				
12987	24	24.03		12987_0007	céramique	Jatte	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation		Moderne		
12987	25	25.02		12987_0008	céramique	Vaisselle	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation		Moderne		
12987	25	2		12987_0060	Verre	Verre à vitre			Bac plastique format Europe	C2	lavé	AB 676	Non conservable		Récent		
12987	26	26.02		12987_0009	céramique	Vaisselle	28		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 676	Conservation		Gallo-romain		
12987	30	2		12987_0074	Houille		1	2	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 676	Non conservable				
12987	33	3		12987_0078	Fer	Clou	1	49	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 676	Non conservable				
12987	33	3	PRL 02	12987_0100	Bois			201	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 676	Non conservable				
12987	37	37.02		12987_0010	céramique	Vaisselle	88		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Haut-Empire		
12987	37	37.02	ISO37.2-1	12987_0011	céramique	Coupe	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Haut-Empire	40	110
12987	37	37.02	ISO37.2-2	12987_0012	céramique	Bol	6		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Haut-Empire	40	110
12987	37	37.02	ISO37.2-3	12987_0013	céramique	Pot	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Gallo-romain	70	400
12987	37	37.02	ISO37.2-4	12987_0014	céramique	Jatte	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Gallo-romain		
12987	37	37.02	ISO37.2-5	12987_0015	céramique	Mortier	2		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Haut-Empire	50	200
12987	37	37.02	ISO37.2-6	12987_0016	céramique	Pot	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Gallo-romain		
12987	37	37.02		12987_0017	céramique	Vaisselle	2		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation	Contact avec géol.	Gallo-romain		
12987	37	37.03		12987_0018	céramique	Vaisselle	79		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Haut-Empire		
12987	37	37.03	ISO37.3-1	12987_0019	céramique	Bol	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Haut-Empire	10	110
12987	37	37.03	ISO37.3-2	12987_0020	céramique	Pot	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Gallo-romain	70	400
12987	37	37.03	ISO37.3-3	12987_0021	céramique	Pot	1		Bac plastique format Europe	C1	lavé	AB 674	Conservation		Gallo-romain	70	400
12987	37	2		12987_0061	Verre	Coupelle	1		Bac plastique format Europe	C2	lavé	AB 674	Conservation		ler après		
12987	37	3		12987_0079	Fer	Clou	3	64	Bac plastique format Europe	C2	en l'état	AB 674	Conservation				
12987	37	2		12987_0098	Faune		45	419	Bac plastique format Europe	C2	lavé	AB 674	Conservation				
12987	37	3		12987_0099	Faune		38	250	Bac plastique format Europe	C2	lavé	AB 674	Conservation				



Le rapport d'opération

Chaque opération archéologique (prospection, diagnostic, sondage, fouille, projet collectif de recherche) donne lieu à l'élaboration d'un rapport présentant ses résultats.

Il est soumis à la validation du SRA.

Le rapport d'opération **d'archéologie préventive** doit comprendre trois sections qui rassemblent :

- les données caractérisant l'opération,
- sa description,
- ses résultats,

L'évaluation scientifique du rapport final est effectuée par la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA).

Les CTRA

Elles donnent leur avis sur :

- les prescriptions de fouilles d'archéologie préventive ;
- les demandes d'autorisation de fouilles d'archéologie préventive et programmée ;
- le retrait d'une attribution de diagnostic ou d'une autorisation de fouilles ;
- les projets de « zones de présomption de prescription archéologique ».

Elles évaluent les rapports de fouilles archéologiques préventives.

Elles font des propositions et donnent leur avis sur l'ensemble de l'activité archéologique, y compris sur les projets d'étude et de publication.

Le rapport d'opération

Étant produits dans le cadre de l'exercice d'une mission de service public, les rapports d'opération archéologique et la documentation archéologique constituent des archives publiques.

Dès lors que les rapports d'opération sont remis sous leur forme définitive, l'administration est tenue de les communiquer à toute personne qui en fait la demande.

La remise des DSA à l'Etat

- Les DSA sont remis à l'Etat après la validation du rapport d'opération par le SRA
- La remise s'effectue dans un lieu déterminé par l'État dans la prescription ou l'autorisation en un seul versement
- selon le protocole du SRA : normes d'inventaire, de conditionnement, d'étiquetage (disponible sur la page internet du SRA PACA)
- La remise donne lieu à l'établissement d'un bordereau récapitulatif de versement avec un inventaire, signé par le SRA après contrôle

Exemple d'un bordereau de versement SRA PACA

Bordereau de versement de données scientifiques de l'archéologie

Opérateur	Date du versement	Responsable d'opération	Gestionnaire des collections
EVEHA	26/03/24	F. Bonvalot	V. Glibert

N° OA	Département	Commune	Lieu-dit	Année
050730010	05	LAZER	La Plâtrière	2016

N° OA	N° des contenants	Type de contenant	Type de mobilier / documentation	N° de la palette
050730010	01 /	Bac plastique Europe 6417	Céramique	01
050730010	02 /	Bac plastique Europe 6417	Céramique	01
050730010	03 /	Bac plastique Europe 6417	Céramique	01
050730010	04 /	Bac plastique Europe 6417	Céramique	01
050730010	05 /	Bac plastique Europe 6417	Céramique	01
050730010	06 /	Bac plastique Europe 6417	Céramique	01
050730010	07	Bac plastique Europe 6417	Métal	01
050730010	08	Bac plastique Europe 6417	Métal	01
050730010	09	Bac plastique Europe 6417	Métal	01
050730010	10	Bac plastique Europe 6417	Métal	01
050730010	11 /	Bac plastique Europe 6417	Petit mobilier : Céramique, Lithique, Verre, Os et matière animale (tabletterie)	01
050730010	12 /	Bac plastique Europe 4321	Terre cuite (TCA)	02
050730010	13 /	Bac plastique Europe 4321	Terre cuite (TCA)	02
050730010	14 /	Bac plastique Europe 4321	Terre cuite (TCA)	02
050730010	15 /	Bac plastique Europe 4331	Terre cuite (TCA)	02
050730010	16 /	Bac plastique Europe 4326	Terre cuite (TCA)	02
050730010	17 /	Bac plastique Europe 4321	Terre cuite (TCA)	02

La conservation des DSA

*« Les données scientifiques de l'archéologie sont conservées dans des lieux qui offrent les conditions appropriées en matière de salubrité, de ventilation, d'isolation, de contrôle climatique, de luminosité, d'aménagement et de conditionnement. Ils comportent, s'il y a lieu, des pièces adaptées à la **conservation des matériaux sensibles demandant des taux d'humidité relative et de température précis et stables**, ainsi que des microenvironnements contrôlés, suivant les préconisations en usage dans le domaine de la conservation préventive. »*

- une humidité trop basse dessèche les matériaux et entraîne une rétraction de la matière
- une humidité trop élevée provoque l'augmentation du volume de l'objet et favorise le développement des moisissures, des micro-organismes et la corrosion des métaux
- une variation rapide et importante de l'humidité relative fragilise la structure de l'objet et provoque des détériorations

La conservation des DSA

Réerves générales	Matériaux peu sensibles : Lapidaire, Faune Terre cuite, Mosaïque Verre bien conservés	+ de 12°C		Moins de 75%	Éviter la condensation
	Vestiges anthropobiologiques	+ de 12°C		Moins de 75%	Éviter la condensation
Réerves à climat contrôlé	Métaux et les métaux restaurés	15°C à 25°C	±2°C en 24 h	Moins de 30%	± 5%
	Matériaux organiques gorgés d'eau (conditionnés sous vide partiel ou avec réserve d'eau)	4°C et 12°C	±2°C en 24 h	100%	Ne pas faire sécher
	Matériaux organiques secs ou traités Verre altéré Autres matériaux sensibles par leur nature ou leur état de conservation	18°C – 20°C	±2°C en 24 h	50% à 60%	± 5%
	Les matériaux peu sensibles restaurés (apports d'adhésifs, consolidants, comblements etc.)				
	Prélèvements, échantillons, écofacts etc.	Selon les matériaux Voir les spécialistes			

Palynologie et prélèvements sédimentaires: conditions sèches

V.

L'étude et la valorisation des
données scientifiques de
l'archéologie
après la remise des DSA à l'Etat

Le contrôle scientifique et technique de l'Etat

- Déplacements pour étude des BAM : arrêté du 30 mars 2022 relatif à la demande d'autorisation de **sortie du territoire douanier** pour étude : formulaire adressé au SRA qui se prononce dans un délai d'un mois
- Etudes dans les CCE, dépôts, musées : demande de consultation
- Etudes et analyses hors de ces lieux de conservation : demande d'autorisation du SRA + bordereau de mouvement
- Prêt pour exposition : facility report, synopsis de l'exposition, assurances, convention de prêt, transport, catalogue, éventuellement restauration
- Dépôts permanents auprès des musées : conventions

QUELQUES RESSOURCES

<https://www.culture.gouv.fr/The-matiques/archeologie/ressources-documentaires/conservation-des-vestiges-archeologiques-mobiliers>

<https://www.culture.gouv.fr/fr/regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/la-direction-regionale-des-affaires-culturelles-drac-provence-alpes-cote-d-azur/Service-regional-de-l-archeologie>